

**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION
PAR QUARTIER OU SECTEUR**

**Secteur « Héliport, Suzanne Lenglen, Frères Voisin, Aquaboulevard »
(15^e arrondissement)**

Projet arrêté - juin 2023

Héliport, Suzanne Lenglen, Frères Voisin, Aquaboulevard (15^{ème})

Pièce importante du chapelet de poumons végétalisés de la ceinture verte de Paris qui participent à l'oxygénation de la capitale et des communes limitrophes denses, le parc Suzanne Lenglen a la particularité de s'être affranchi des limites du périphérique sur les anciens terrains de manœuvres militaires de la plaine Vaugirard, au sud de la porte de Sèvres, en limite communale avec la ville d'Issy-les-Moulineaux. Il est délimité au nord par les rue Henry Farman et Louis Armand, à l'est par la rue du Colonel Pierre Avia, au sud par le Boulevard des Frères Voisin et à l'ouest par le Boulevard Gallieni. Cette projection extérieure du parc génère néanmoins un sentiment d'éloignement, même si son attractivité et sa fréquentation sont assurés par les équipements sportifs de la Ville de Paris qu'il abrite, complétés par l'offre de loisirs du complexe Aquaboulevard.

D'autres usages ceinturent les abords du parc en générant parfois des nuisances (Héliport, Parking VIParis sur des terrains Ville de Paris), des coupures (RTE, ...) ou constituant à l'inverse des atouts d'intégration à l'arrondissement (fonctions résidentielles Paris Habitat, RIVP, groupe scolaire).

Le parc Suzanne Lenglen qualifié d'hybride est ainsi un secteur récréatif de destination pour les Parisiens, mais aussi un « parc habité » pour les habitants de la cité des frères Voisin et de la RIVP, et enfin un parc de proximité pour les Isséens qui le bordent.

Ces trois échelles de fréquentation sont à valoriser et à renforcer dans le cadre d'un projet de reconquête de ses terrains que la Ville de Paris poursuit historiquement sur l'héliport notamment, dans un processus d'extension du parc ayant pour objectif une programmation à l'équilibre entre les activités sportives et le renforcement de la végétalisation.

Les objectifs d'aménagement pour le secteur sont les suivants :

- **Pérenniser et augmenter cet espace vert** de la plaine Vaugirard et renforcer son rôle dans la ceinture verte ;
- **Désenclaver**, améliorer la visibilité et connecter le parc aux quartiers voisins ;
- **Apaiser et réaménager les voies de desserte** existantes alentours et encourager l'insertion de nouveaux parcours en modes actifs ;
- **Installer une liaison interne diagonale**, pour distribuer les principales fonctions du parc et favoriser les déplacements actifs entre Paris et Issy-les-Moulineaux ;
- **Requalifier et valoriser les accès** en particulier en aménageant une nouvelle entrée nord du Parc avec un parvis, et en valorisant le nouveau débouché vers le secteur de la gare d'Issy Val de Seine ;
- **Conforter l'identité hybride du parc** et l'entrelacement du paysage autour de ses équipements ;
- **Renforcer les équipements sportifs** de destination et les équipements de proximité sans artificialisation des sols ;


- **Étendre le parc paysager et augmenter sa densité de plantation** (strates arborée, arbustive et herbacée) dans une stratégie définie à partir d'une approche paysagère, écologique et fonctionnelle, répondant aux objectifs de désimperméabilisation des sols, de renforcement de la biodiversité, de mise en relation des différents espaces et corridors verts, de réduction de la pollution lumineuse, mais aussi de faible exposition au bruit par des aménagements paysagers adaptés ;
- **Développer l'agriculture urbaine et proposer une offre d'alimentation durable** contribuant aux enjeux d'inclusivité de l'opération.

Par ailleurs les opérations prévues sur les entités autour du parc ont les objectifs urbains suivants :


- **Restructurer les activités de l'Héliport** sur une emprise foncière réduite permettant de limiter le stationnement des appareils, réduire le nombre de rotations, limiter les nuisances sonores en travaillant sur les plans de vol ;
- **Restructurer l'ensemble immobilier de l'Aquaboulevard** avec pour objectifs d'améliorer son insertion dans la trame urbaine du secteur, d'apporter de la mixité fonctionnelle notamment par la création de logements, de rénover le complexe sportif et de le ré-adresser sur la rue du Colonel Pierre Avia et le parvis de la rue Louis Armand ;
- **Restructurer l'ensemble résidentiel des Frères Voisin** avec pour objectif de le désenclaver et mieux l'intégrer dans la ville en premièrement l'adressant et activant ses pieds d'immeuble sur le la rue du colonel Pierre Avia et, deuxièmement, en valorisant son orientation privilégiée sur le parc paysager. Le développement d'espaces végétalisés ou de production agricole sur les toitures contribuera au renforcement de la nature en ville ;
- **Restructurer l'agencement du Poste RTE Harcourt** avec l'objectif d'améliorer l'accessibilité du parc (élargissement de l'entrée existante et création d'une nouvelle entrée à l'angle du Bd. Gallieni / Rue H. Farman) et permettre la valorisation du Hall de décuage avec une programmation sportive innovante.




Périmètres


 Périmètre de l'OAP

Cadre urbain


 Requalifier, mettre en valeur et végétaliser les espaces publics


 Renforcer la place de la nature

Infrastructures et activités et /ou ouvrages liés

 Voie piétonne et/ou cyclable à créer, ou à modifier


Liens

 Aménager des espaces paysagers en faveur des circulations douces

 Désenclaver les quartiers et renforcer la continuité urbaine

Équipements et espaces verts publics


Équipements publics à créer, ou à modifier


 JEUNESSE ET SPORT (projeté)


Espaces verts publics à créer, ou à modifier

 ESPACE VERT (projeté)

Activités

 Développer l'économie sociale et solidaire

 Activer, requalifier les pieds d'immeubles

 Développer l'agriculture urbaine

**HÉLIPIPORT, SUZANNE LENGLEN
FRÈRES VOISIN, AQUABOULEVARD**

15ème arrondissement

Schéma d'aménagement

Proposition d'OAP

